

La laïcité dans la fonction publique, un cadre juridique spécifique qui s'applique



La Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS Hauts-de-France) a organisé le vendredi 8 novembre après-midi, dans ses locaux lillois et en simultanée à Amiens, une conférence à l'occasion de l'anniversaire de la loi du 9 décembre 1905. Cette conférence a eu vocation à **"réaffirmer l'engagement de l'Etat à promouvoir et à faire vivre la laïcité en France et plus particulièrement dans la fonction publique"**.

L'occasion pour Nicolas Cadène, Rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité auprès du Premier ministre, de revenir sur la définition et l'histoire du principe de laïcité en France, mais également de rappeler le cadre juridique qui s'applique plus spécifiquement dans la fonction publique.

[Pour en savoir plus](#) [1]

Type d'actualites: [Information régionale](#) [2]

Dates: Vendredi 8 décembre 2017 - 14:00

Thématiques: [Lutte contre les discriminations](#) [3]

[Religion](#) [4]

[Laïcité](#) [5]

Territoires : [Région Hauts de France](#) [6]

Publié le 20 décembre 2017

URL de la source (modifié le 20/12/2017 - 12:19): <https://irev.fr/actualites-0/la-laicite-dans-la-fonction-publique-une-conference-organisee-par-la-drjscs-hauts-de>

Liens

[1] <http://hauts-de-france.drjscs.gouv.fr/spip.php?rubrique433>

[2] <https://irev.fr/taxonomy/term/4317>

[3] <https://irev.fr/taxonomy/term/3689>

[4] <https://irev.fr/taxonomy/term/3696>

[5] <https://irev.fr/laicite-0>

[6] <https://irev.fr/region-hauts-de-france-1>